



Cahier des charges pour l'organisation de la finale du critérium départemental de Voile de la Gironde

La finale du critérium des écoles de sport devra se courir sur un plan d'eau intérieur (Lac)

A la charge du club organisateur :

1. Organisation générale.
 - a. Diffusion de l'avis de course et du règlement du critérium après avis du CDV 33 au moins trente jours avant l'épreuve.
 - b. Accueil, Parking.
 - c. Inscription des coureurs (vérification licence à jour avec visa médical)
 - d. Récupération des adresses de messagerie

2. Inscription au calendrier fédéral.
 - a. L'épreuve doit être inscrite au calendrier fédéral sous le titre ci-dessous :
« Critérium des Ecoles de Sport Gironde »
 - b. Le grade de l'épreuve doit être : 5C (niveau départemental)
 - c. Il faut quatre catégories d'épreuves :
 1. Planche à voile – « B293 »
 2. Dériveur solitaire – « OPT » (minimes et benjamins)
 3. Dériveur double – « EQU »
 4. Catamaran – « INC »

3. Organisation sur l'eau.
 - a. Viseurs aux bouées (au moins pour le parcours Optimist)
 - b. Format de courses : (spécificités)
 - c. 2 parcours à définir dans les Instructions de course :
 1. Optimist et planche à voile : Parcours triangulaire avec une remontée au vent réduite par rapport au triangle olympique type.
 2. Cata et Equipe : Parcours triangulaire ou trapèze
 - d. Il est impératif que les durées de parcours n'excèdent pas 30 minutes.
 - e. La mise en place des parcours devra être décidée en concertation avec l'agent de développement du CDV 33.
 - f. Les parcours devront être le plus proche possible du club ou du bord.
 - g. Pour la série catamaran, une épreuve en poule pourra être effectuée.

Maison départementale des sports – 153, rue David Johnston – 33000 BORDEAUX

Siège : 05 56 00 99 29

Estuaire : 06 73 59 25 10 – Voile légère : 06 87 33 64 44

cdvoilegironde@orange.fr – <http://www.cdv33.com/>



4. Organisation à terre.

- a. Remise des prix (coupe, convivialité,...)
- b. Dotation en lots si possible (tirage au sort, par exemple)
- c. Le club devra prévoir, si possible, une animation pour les accompagnateurs à terre ou sur l'eau (ex : course en direct par VHF,...)
- d. Communiqué de presse, photo, film
- e. Communication vers la municipalité

5. Classements.

- a. Ils devront être saisis au format FREG et envoyés par mail au CDV33 (cdvoilegironde@orange.fr) sous la forme « sauvegarde d'une régata (*regate.wdz*) » et la ligue d'aquitaine.
- b. Ils devront être envoyés à la FFV en suivant la procédure normale.

A la charge du CDV 33 :

- a. Prêt des dossards
- b. Vérification des sélections de chaque épreuve de bassin
- c. Promotion de l'épreuve
- d. Aide à l'organisation
 - l'agent de développement du CDV ne pourra : ni être mouilleur ni participer au comité de course)
- e. Participation au financement de l'épreuve
- f. Dotation à l'inscription si possible
- g. Diffusion de la fiche d'inscription type